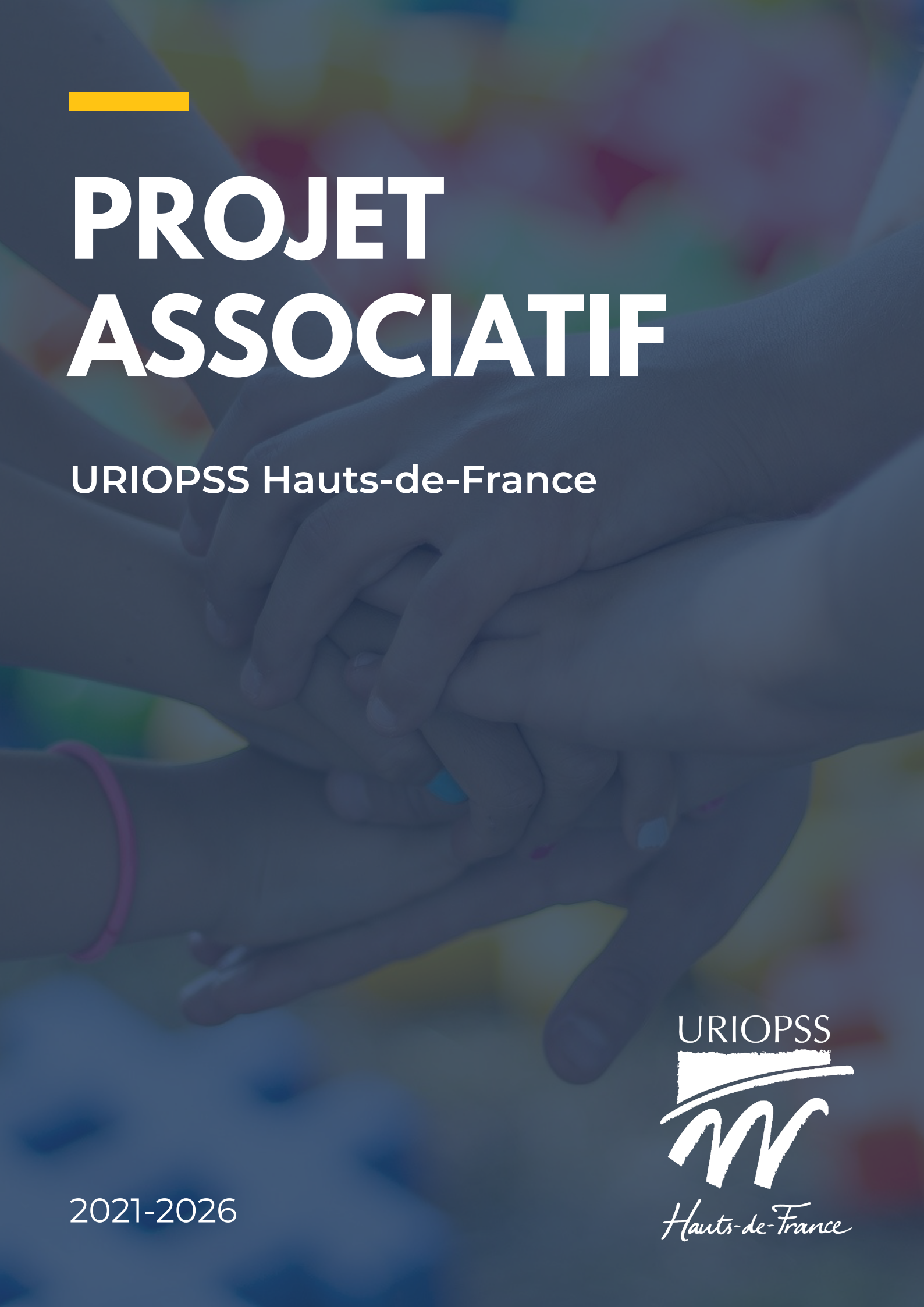




PROJET ASSOCIATIF

URIOPSS Hauts-de-France

2021-2026



LES DATES CLÉS



LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

Depuis 1947, le réseau UNIOPSS-URIOPSS rassemble et valorise le secteur privé non lucratif de solidarité qui œuvre en faveur des personnes vulnérables ou fragilisées. Le réseau se veut **un pont entre le monde associatif et les pouvoirs publics**, européens, nationaux et locaux ainsi que les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire. **Il assure depuis un double rôle : l'information des associations sur les politiques publiques et leur représentation auprès des pouvoirs publics.**

Présente sur tout le territoire, l'UNIOPSS regroupe des unions régionales ainsi qu'une centaine de fédérations, unions et associations nationales, représentant 25 000 établissements, 750 000 salariés et l'engagement d'un million de bénévoles. Son expérience, sa connaissance du terrain et ses valeurs humanistes font de l'UNIOPSS un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire.

Les URIOPSS (Unions régionales interfédérales des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) assurent, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés à but non lucratif de solidarité et les accompagne dans leur développement. La force de notre réseau est d'apporter des réponses adaptées au plus près des besoins et attentes des adhérents, grâce à une analyse transversale des politiques publiques nationales et territoriales et à une expertise technique dans tous les domaines d'activité.

« Unir les associations pour développer les solidarités », devise du réseau, c'est fédérer, porter la cohésion du monde associatif et des acteurs non lucratifs de solidarité pour être partie prenante d'une société inclusive.

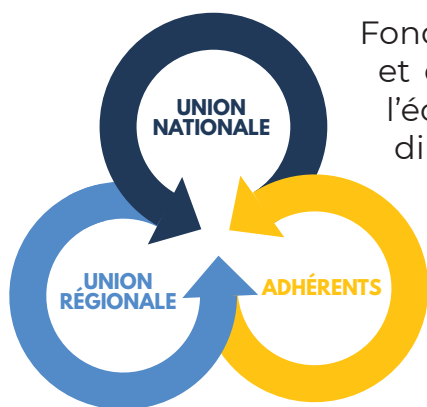
Les valeurs défendues par le réseau sont :

- La primauté de la personne
- La non-lucrativité
- La solidarité
- L'égalité dans l'accès aux droits
- La participation de tous dans la vie en société

Réaffirmées depuis 2003 dans une charte, ces valeurs sont partagées et constituent le socle de l'engagement et de la militance de l'URIOPSS. Cette même charte précise que les actions portées par l'association se fondent sur la prise en considération de toute personne comme sujet acteur dans la société. Que l'URIOPSS agit au nom de la dignité de chacun dans le respect de sa singularité et le souci de sa promotion. Que c'est au nom des personnes que se fonde sa légitimité pour s'exprimer, agir, proposer, innover. Que c'est avec la participation de tous, chaque fois qu'elle est possible, que l'URIOPSS intervient dans le débat public et qu'elle propose des solutions.



L'URIOPSS HAUTS-DE-FRANCE



Fondée en 2019 suite à la fusion de l'URIOPSS Nord-Pas-De-Calais et de l'URIOPSS Picardie, l'URIOPSS Hauts-de-France assure à l'échelle régionale, cette fonction de lieu de réflexion et de coordination. Sa présence sur tout le territoire par le biais de ses différentes implantations assure un contact de proximité avec les adhérents du réseau et contribue à renforcer son ancrage territorial, élément fondateur de son action.

Cette proximité avec les acteurs locaux se retrouve aussi dans l'organisation, la gouvernance et fonctionnement de notre union, une spécificité qui lui confère un ancrage régional très fort : une équipe rassemblant une expertise et des compétences permettant d'accompagner les adhérents du réseaux en lien avec les pouvoirs publics locaux, et la capacité de faire remonter des informations et des enjeux locaux au niveau régional. Cette organisation très ascendante est une dimension caractéristique de notre réseau.

L'URIOPSS participe aussi aux commissions du réseau UNIOPSS-URIOPSS, rassemblant acteurs régionaux et nationaux pour travailler à l'élaboration de positionnements nationaux, tout en garantissant leur lien avec les problématiques régionales.

NOTRE VOCATION



LE SENS DE NOTRE ACTION

Animée par ses valeurs d'altérité et de primauté de la personne l'URIOPSS Hauts-de-France porte un mouvement collectif qui, par un appui aux associations de solidarité, a vocation à accompagner les personnes les plus vulnérables et ainsi rendre notre société la plus inclusive possible.

Notre union intervient en soutien des acteurs associatifs accompagnant les personnes vulnérables afin de renforcer leur capacité à mettre en œuvre leur action. Elle se fait le porte-voix du secteur social, médico-social et sanitaire, auprès des pouvoirs publics.

Pour ce faire, l'URIOPSS propose un espace de rassemblement pour les associations qui la composent : elle est le lieu d'échanges et de liens des acteurs associatifs de solidarité.

Si l'action de l'URIOPSS est tournée vers les acteurs de l'accompagnement ce sont in fine aux personnes accueillies et accompagnées que doit profiter l'action du mouvement porté par notre union.

LA MISE EN ŒUVRE DE NOTRE ACTION

En cohérence avec son ambition l'URIOPSS articule ses actions autour des objectifs suivants :

- ➔ Appuyer la capacité des associations de solidarité à réaliser leur mission sociale
- ➔ Valoriser l'action des acteurs afin de donner à voir ce qui est produit par eux
- ➔ Accompagner et outiller les associations dans la gestion quotidienne de leurs organisations

L'URIOPSS propose ainsi un appui qui englobe les différents enjeux propres aux acteurs de la solidarité : les travaux sur la dimension gestionnaire, les modes d'accompagnement et enjeux des personnes, la dimension militante, permettant d'aborder les enjeux de manière transversale et globale.

L'utilité sociale des associations est ainsi accompagnée et valorisée dans toutes ses dimensions.

Afin de nourrir cette approche globale, l'URIOPSS mène son action avec l'ensemble des acteurs au sein des associations : bénévoles de gouvernance ou d'action, équipes de direction, professionnels de terrain.

LA CO-CONSTRUCTION DE NOTRE ACTION ET L'OBSERVATION

Au-delà d'apporter un appui technique à ses adhérents, l'URIOPSS est une union d'acteurs. Son essence n'est pas de simplement fédérer ces acteurs mais aussi d'être un véritable lieu de co-construction au sein duquel chaque membre devient partie-prenante. Les enjeux et les ambitions collectifs et individuels y sont partagés, le débat y a lieu en vue de créer une parole et une représentation collective.

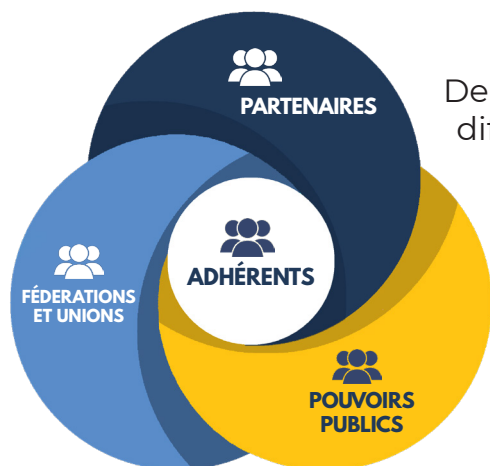
Son souhait est de ne pas hiérarchiser la parole des acteurs, mais d'entendre celle de chacun pour construire une parole commune. La consultation des adhérents et l'ancrage dans les territoires sont donc au cœur de notre projet.

L'observation des réalités sociales est à ce titre primordiale. Ceci implique d'entendre, recueillir, analyser les informations de terrain. C'est pourquoi l'URIOPSS est structurée pour être au plus près des réalités, que ce soit par l'entrée des champs d'activité ou de la proximité territoriale.

C'est le croisement entre expertise d'usage, habitude et pratique du terrain, expertise technique, éclairage institutionnel, analyse et objectivation qui crée ainsi la richesse de notre union.



L'URIOPSS DANS SON ENVIRONNEMENT



Depuis l'origine, notre Union se veut une passerelle entre les différents acteurs du champ des solidarités.

Sectorielle et intersectorielle, elle cherche à associer les fédérations spécialisées, têtes de réseaux, groupements d'acteurs... afin de travailler avec d'autres les questions communes dépassant les problématiques de secteurs et de s'ancrer au maximum dans son environnement.

ADHÉRENTS

Les adhérents, membres actifs ou membres associés, de l'URIOPSS Hauts-de-France sont des organisations privées non lucratives de l'économie sociale et solidaire œuvrant dans les secteurs sanitaire, social, médico-social et socioculturel. Il s'agit de structures de toute taille, et pouvant être à caractère gestionnaire ou fédératif.

Les services proposés par l'URIOPSS s'adaptent aux besoins et spécificités de toutes les associations, et s'adresse autant aux professionnels qu'aux bénévoles.

Les adhérents interviennent dans le secteur de l'accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de l'aide à domicile, de la protection de l'enfance, de la prévention spécialisée, de l'insertion et la lutte contre l'exclusion et le champ sanitaire.



POUVOIRS PUBLICS

L'URIOPSS, dans sa fonction de représentation et de co-construction est en interaction permanente avec les pouvoirs publics, c'est-à-dire l'ensemble des institutions en charge du financement, de la tarification, de l'autorisation ou de la définition des politiques sociales.

Elles peuvent être des collectivités territoriales (communes, départements, région) ou services déconcentrés de l'Etat (ARS, DREETS et DDETS, DIRECCTE...).

Les contributions et contacts avec les pouvoirs publics se font tant au niveau des élus, y compris les élus parlementaires, qu'au niveau des interlocuteurs techniques.

ACTEURS FÉDÉRATIFS

Dans ses fonctions de réseau et de représentation l'URIOPSS agit en lien avec les différents acteurs fédératifs de notre secteur : Unions, Syndicats employeurs, Fédérations sectorielles....

Parmi nos adhérents nous retrouvons des acteurs fédératifs et unions auxquels l'URIOPSS apporte des services mais anime aussi une réflexion commune sur les champs concernés et développe des projets mutualisés.

Au-delà de ses adhérents l'URIOPSS mène également son action en lien avec les autres acteurs fédératifs du secteur (réseaux, unions, syndicats employeurs...), notamment par le biais de positionnements communs visant à promouvoir le secteur sanitaire, social et médico-social et les solidarités.

PARTENAIRES

Afin d'alimenter en permanence la réflexion du réseau l'URIOPSS travaille avec de nombreux partenaires issus de différents secteurs.

Le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche compte parmi ces partenaires. Ces contacts rapprochés permettent de mener des travaux d'observation et d'anticipation alimentant la dimension prospective de l'URIOPSS, mais aussi de contribuer à l'alignement entre les besoins des associations et la formation des professionnels.

De même, pour suivre au plus près les évolutions du secteur, notre union est en lien permanent avec d'autres acteurs proches de notre secteur, constitutifs de notre écosystème : observatoires, bailleurs sociaux, groupes de professionnels....

L'URIOPSS travaille aussi avec différentes entreprises reconnues par les associations du secteur social, sanitaire et médico-social, et regroupées depuis au sein d'un Club des Partenaires. Elles apportent leur expertise au service du développement de nos adhérents.

NOS MISSIONS

Par sa connaissance des enjeux et réalités du secteur et des territoires l'URIOPSS apporte, sur une dimension à la fois politique et technique, conseil et soutien à ses adhérents. Le rôle de l'URIOPSS consiste avant tout à soutenir ses adhérents dans une recherche d'amélioration continue des services rendus aux publics qu'ils accueillent: personnes en situation de handicap, personnes âgées, enfants, jeunes, famille, personnes en situation d'exclusion, personnes malades,...

Cette exigence de qualité se traduit par une animation structurée, construite et portée par l'ensemble des membres de l'équipe permanente.

- **REPRESENTER** les acteurs et les publics accompagnés pour veiller aux intérêts des personnes fragiles dans la construction et la déclinaison des politiques sociales publiques
- **CONSEILLER ET ACCOMPAGNER** : offrir un appui technique personnalisé sur les différents domaines de compétences nécessaires aux dirigeants
- **FORMER** : maintenir et développer les compétences des dirigeants associatifs (bénévoles ou salariés) ainsi que de leurs équipes
- **INFORMER ET PARTAGER DES SAVOIRS** à travers nos outils de communication (site Internet, guides pratiques, revues, journées d'étude, évènements,...)
- **VEILLER ET ANIMER LA REFLEXION** dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales afin d'anticiper les évolutions de demain

NOTRE FONCTIONNEMENT



Composante essentielle de la proximité avec le territoire, l'organisation de notre association, de son équipe salariée et de sa gouvernance, s'est articulée pour maintenir un lien constant avec les acteurs locaux.

L'ÉQUIPE SALARIÉE : ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS ET LA VEILLE

Dans ses fonctions de réseau et représentation l'URIOPSS agit en lien avec les différents acteurs fédératifs de notre secteur : Unions, Syndicats employeurs, Fédérations sectorielles....

Parmi nos adhérents nous retrouvons des acteurs fédératifs et unions auxquels l'URIOPSS apporte des services mais anime aussi une réflexion commune sur les champs concernés et développe des projets mutualisés.

Au-delà de ses adhérents l'URIOPSS mène également son action en lien avec les autres acteurs fédératifs du secteur (réseaux, unions, syndicats employeurs...), notamment par le biais de positionnements communs visant à promouvoir le secteur sanitaire, social et médico-social et les solidarités.

DES ADMINISTRATEURS RÉFÉRENTS POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DES CHAMPS DE RÉFLEXION

Afin d'assurer la représentation de tous les secteurs d'activité de l'URIOPSS, le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres des administrateurs référents.

Ce mode de représentation permet d'assurer une vision transversale aux instances et d'appuyer au mieux l'expression des visions stratégiques.

Les administrateurs référents, membres du bureau, constituent un binôme avec les professionnels de l'URIOPSS en charge de l'animation des différents champs. Ils appuient l'élaboration des positionnements et l'animation des travaux avec les adhérents.

DES VICES-PRÉSIDENTS DÉPARTEMENTAUX POUR ASSURER LA DIMENSION TERRITORIALE

Les Vice-présidents départementaux ont pour mission d'assurer le lien avec le réseau associatif local, de représenter leur territoire dans les instances, et de suppléer le Président de l'URIOPSS sur mandat de celui-ci.

Ils interviennent en lien avec les équipes territoriales de l'URIOPSS. Cette organisation vise à être au plus près des réalités de chaque territoire.

LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL : DES LIEUX RESSOURCES POUR ALIMENTER LA RÉFLEXION ET ÉLABORER LES POSITIONNEMENTS

Afin d'élaborer des positionnements et contributions au plus près des réalités de ses adhérents l'URIOPSS organise de multiples groupes de travail. Ceux-ci sont territoriaux ou régionaux en fonction de l'actualité et des sujets.

Au-delà des positionnements ces groupes de travail et commissions permettent également d'alimenter la réflexion et de renforcer la vision stratégique pour les dirigeants du secteur associatif, qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

Le Conseil d'administration suit l'activité de ces groupes de travail et en est régulièrement informé notamment par l'intermédiaire des administrateurs référents sur chaque thématique.



LES PORTEURS DE MANDATS

L'URIOPSS porte une fonction de représentation de ses adhérents. Celle-ci s'exprime notamment dans des instances variées à tous les échelons territoriaux et sur toutes les thématiques (démocratie en santé, rencontres territoriales d'adhérents, commissions et instances de gouvernance, instances de suivi des politiques publiques...). Elle occupe plus de 100 mandats sur les Hauts de France dont une partie est portée directement par les adhérents et au plus près des territoires. Elle participe ainsi au processus global d'organisation du monde associatif par une représentation du secteur de la solidarité au sein de différents regroupements et instances.

Ces porteurs de mandats sont en lien avec l'équipe salariée et la gouvernance de l'URIOPSS afin d'assurer un suivi efficace des mandats portés.

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES À 5 ANS

Le projet associatif est établi pour une durée de 5 ans et issu de nombreux échanges entre administrateurs, adhérents et équipe de collaborateurs. Ces échanges ont permis d'identifier les enjeux stratégiques transversaux qui se poseront aux acteurs des solidarités dans les années à venir.

RENFORCER LA PARTICIPATION DES PERSONNES

La place des personnes accompagnées par les associations est aujourd'hui un enjeu majeur. Si d'avis général les personnes devraient pouvoir prendre davantage de place, notamment dans les instances de concertation et de dialogue, force est de constater que dans les faits leur place demeure très limitée. La dimension gestionnaire prend encore trop souvent le pas sur leur parole. L'enjeu aujourd'hui est d'accompagner cette prise de parole pour la rendre possible, et de travailler sur sa prise en compte au sein des instances de gouvernance, ainsi que dans la construction des politiques publiques.

Axes de travail :

- Mieux intégrer la parole des personnes dans le plaidoyer URIOPSS
- Inciter à des coopérations territoriales pour développer des référentiels et outils communs
- Favoriser le travail en commun entre dirigeants associatifs, représentants des usagers et professionnels pour croiser les regards, perspectives et compétences
- Favoriser la prise en compte de la parole des personnes dans la construction des politiques publiques

APPUYER LA LOGIQUE DE PARCOURS

Pour proposer un accompagnement adapté à toutes les étapes de la vie et surtout éviter les ruptures, une coordination entre les différents acteurs et secteurs de l'accompagnement est indispensable. Néanmoins aujourd'hui les secteurs et modalités d'accompagnement et de financement restent cloisonnés.

Ce constat amène à travailler davantage sur l'évolution du paysage institutionnel, notamment pour étendre le rôle des associations au-delà des périmètres traditionnels qu'on leur a attribués, et permettre aux acteurs d'investir ces nouveaux espaces.

Axes de travail :

- Maintenir et investir les espaces de décroisonnement nés de la crise COVID
- Travailler avec les pouvoirs publics pour favoriser une vision transversale des besoins
- Animer une réflexion avec les adhérents pour développer des solutions partagées
- Travailler à la construction d'un cadre réglementaire et financier permettant un décroisonnement effectif

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ET LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Les professionnels des associations ont un rôle central puisqu'ils sont au cœur de la relation d'aide et d'accompagnement. Malgré cela, les métiers de l'accompagnement sont encore insuffisamment valorisés, et les conditions de travail parfois difficiles.

Afin que les associations puissent continuer à s'appuyer sur des professionnels engagés, l'enjeu est aujourd'hui de travailler sur la valorisation du travail social, ainsi que la qualité de vie au travail. Par ailleurs, pour aller plus loin, un travail sur la formation des travailleurs sociaux est indispensable dans le contexte d'évolution actuel.

Axes de travail :

- Porter auprès des pouvoirs publics les enjeux de reconnaissance du travail social
- Travailler avec les acteurs de la formation en travail social pour mieux faire valoir les enjeux
- Accompagner les adhérents dans le développement de solutions concrètes permettant d'élargir leurs vivier de recrutement et mieux fidéliser leur collaborateurs

ACCOMPAGNER LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE AU BÉNÉFICE DE TOUS

Le numérique est devenu aujourd'hui un élément incontournable de l'accompagnement des personnes. S'il peut être un levier dans l'accompagnement et dans l'émancipation des publics, il peut aussi devenir un facteur d'exclusion des personnes qui en sont les plus éloignées.

L'enjeu aujourd'hui est d'accompagner le développement du numérique tout en étant vigilants à ce qu'il ne constitue pas un facteur d'exclusion et ne pas renforcer la fracture numérique.

Par ailleurs, l'enjeu sera aussi de porter un questionnement éthique sur la place de l'humain et l'équilibre entre virtuel et réel.

Axes de travail :

- Accompagner les adhérents dans l'appropriation des enjeux numériques
- Accompagner les adhérents dans la modernisation du secteur sur la dimension fonctionnelle et technique
- Porter auprès des pouvoirs publics les enjeux de fracture numérique et les besoins des associations
- Appuyer le développement de projets par les acteurs de l'accompagnement



ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE

La reconfiguration du secteur est engagée depuis quelques années déjà. L'enjeu est de favoriser un développement qui s'appuie sur les besoins des personnes accueillies et accompagnées et ce dans une dimension prospective, plus qu'une évolution sur des dimensions uniquement financières ou réglementaires et ne tenant pas compte des réalités de terrain. L'accompagnement de l'ensemble des professionnels dans cette dimension est essentielle afin d'adapter les pratiques et les visions aux nouveaux enjeux. La lisibilité des actions et des solutions développées ainsi que leur émergence depuis le terrain constitueront un facteur de succès primordial dans cette dimension.

Axes de travail :

- Contribuer à l'appropriation et la lisibilité
- Contribuer à une construction des politiques publiques qui prennent en compte
- Accompagner le développement des solutions alternatives

FAVORISER LES COOPÉRATIONS PLUTÔT QUE LA CONCURRENCE

Les évolutions du secteur, et la systématisation du recours aux appels à projets comme mode de financement notamment, poussent les acteurs du secteur à la concurrence. Or les solutions se bâtissent mieux dans la coopération et la concurrence nuit à la coopération, et à la qualité des solutions proposées aux publics. Plus que jamais, ce travail d'interconnaissance, de mise en lien et d'appui à la coopération est essentiel.

Axes de travail :

- Appuyer l'identification des ressources dans les territoires
- Mettre en lien les acteurs et accompagner le développement de projets communs
- Favoriser les liens avec les autres acteurs de l'éco système de l'accompagnement (enseignement supérieur, recherche, pôles d'excellence etc...)

INVESTIR LES THÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

Face aux défis posés par le changement climatique, les pollutions des espaces de vie et aux problématiques sanitaires et sociales qu'ils engendrent, les associations du secteur social et du médico-social ont leur rôle à jouer. L'enjeu est aujourd'hui de sensibiliser et d'accompagner la transition dans tous les domaines : bâti, transport, approvisionnement...

Axes de travail :

- Sensibiliser les adhérents aux enjeux du développement durable
- Proposer des solutions pour accompagner les adhérents sur leur transition
- Organiser des échanges de pratiques et des communautés professionnelles sur ces pratiques
- Assurer la mise en lien avec les acteurs de la transition écologique



URIOPSS Hauts-de-France

Centre Vauban • 199-201 rue Colbert • Bâtiment Douai • 59000 Lille
www.uriopss-hdf.fr • contact@uriopss-hdf.fr • 03 20 12 83 43

